

ORDRE DU JOUR

1. *Accueil*
2. *Présentation de la nouvelle directrice de l'Etablissement*
3. *Présentation des candidats et élection du membre au poste vacant dans la délégation des parents*
4. *Présentation des activités du CET durant l'année écoulée*
5. *Présentation des devoirs accompagnés*
6. *Discussions et échanges*
7. *Mot de la fin*

Une liste de présence est mise à disposition et signée par tous les participants ; 68 participants présents.

1. Le quart-parent accueille l'assemblée en présentant les invités et en résumant en quelques mots le rôle et les compétences du CET
2. Mme Perrin se présente ; elle présente le quart-professionnel et donne des informations sur son parcours professionnel et de vie
3. On annonce les candidats inscrits (11) dont 8 sont valables ; il s'agit de :
 - Madame Ben-Miled Leila, une fille de 5 ans, aime s'investir
 - Monsieur Canart Damien, depuis 18 mois à Crissier, 2 enfants, travaille dans le domaine de l'architecture
 - Madame Gitera Béatrice, depuis 12 ans à Crissier, famille d'accueil, bonne écoute
 - Madame Jordan Patricia, 2 enfants, intéressée par la scolarité, la parentalité, aime s'investir
 - Madame Jörg Véronique, 1 enfant, désir s'investir au sein de l'école
 - Madame Perraudin Sandrine, 3 enfants, depuis 10 ans à Crissier, souhaite s'investir dans la mise en place de nouveaux projets
 - Madame Schollerer Angela, 3 enfants, ex-APE
 - Madame Vaudenay Christine, 1 enfant, psychologue et enseignante, engagée politiquement, souhaite participer au fonctionnement de l'écoleLors du premier dépouillement, la majorité n'étant pas atteinte, 3 candidats se démarquent : M. Canart, Mmes Gitera et Perraudin ; un deuxième tour est effectué et est élue avec 25 voix Mme Sandrine Perraudin, viennent-ensuite M. Canart, 22 voix, Mme Gitera, 21 voix.
4. Le quart-parent présente les activités menées en 2013 :
 - Aide à la mise en œuvre du projet de mieux communiquer sur l'école dans le cadre du Crissier-Contact. Cette nouvelle collaboration rend plus visible les différentes activités de prévention menées au sein de l'école.

- Développer les actions de prévention et d'intégration de manière coordonnée. Participation active à l'introduction du projet de prévention « FORCE » (Favoriser l'Ouverture, la responsabilité et la Communication chez les Elèves) dans les écoles de Crissier, notamment durant le mois de novembre 2013 au sein des classes de 6 H, de deux classe d'Accueil et auprès de la classe du Développement. Ce projet a reçu un accueil favorable de la part des enseignant-e-s et a eu du succès auprès des enfants. Nous nous posons la question sur la pérennité et le suivi de ce projet pour qu'il puisse s'inscrire dans la durée et une réelle prévention.
- La remise en question du maintien de transport scolaire pour la course de la fin de la journée a été une question très émotionnelle et sensible pour chacun. En effet, la Municipalité a décidé de supprimer le trajet de la fin de la journée des écoliers pour les élèves des classes de 7 – 11 H.
- Règlement sur les transports scolaires : le nouveau Règlement sur les transports, approuvé par le Conseil d'Etat le 12.12.2011, entre en vigueur au 01.08.2012. Il stipule à son article 4 que la commune doit édicter à son niveau un règlement sur les transports scolaires. Les représentants du CET font partie du groupe de travail mis en place par la Municipalité.
- La question de la mise en place d'une « fête annuelle des écoles de Crissier » n'a pas pu être débattu durant l'année écoulée.
- Relayer en plénière vos préoccupations

5. Mme Nathalie Bayet présente les activités des devoirs accompagnés ; elle fait également un appel, car il y a un manque de préposés.

6. Voici un résumé des questions et remarques soulevées par les parents :

- Une question est posée au sujet de la composition des classes du collège de la Romanellaz : 8 classes sont prévues dont 4 à 5 utilisées dans un premier temps
- Est-ce que une cantine sera proposée dans ce même collège ? : non, mais plutôt une succursale de l'APEMS existante, mais la question des locaux reste ouverte.
- On rappelle que l'enclassement des petits (1-2P) est effectué au plus proche du domicile, sauf équilibrage.
- Problème avec l'accueil extra-scolaire → pas de nouvelle place à l'APEMS, mais seulement en garderie et attente de nouveaux crédits
- La sécurité dans le quartier Pré-Fontaine est évoquée, notamment sur un passage piéton et sur le passage derrière le collège de Marcolet ; Mme Beaud va transmettre.
- Prochaines séances d'informations : 17.3.2014, salle de projection, pour les 1P (les parents seront informés par courrier et via Crissier Contact) ; pour les 8P, séance le 03.02.2014 concernant les options/OCOM et 12.02.2014 forum présentation des options.
- Questionnement sur l'utilisation d'internet et des téléphones portables par les enseignants pendant les cours → internet doit être utilisé uniquement à usage professionnel, pas de contrôle.

- Sécurité à la récréation : la délimitation du périmètre scolaire doit être effectué (LEO) et les surveillants doivent intervenir en cas de problème.
- On soulève que les cours commencent trop tôt le matin ; le cadre horaire est établi en fonction des cours, du planning,....
- Le Petit Chœur existe toujours, mais c'est à l'enfant de s'y intéresser ; le maître propose l'inscription.
- Transport scolaire : ce sujet est très émotionnel, il soulève toujours des questionnements quant à son utilisation. Le mode opératoire est expliqué par Mme Beaud.

Fin 22h15